

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 30 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patrick GAGNEPAIN Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD-BOUTINAUD, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT DUBREUIL, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE donne pouvoir à Sabine MALARD-BOUTINAUD, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Bernadette MERLIN.

OBJET : Hameau « Pragelier » sur la commune de Tourtoirac : acquisition de terrains

La Communauté de Communes a été saisie par l'indivision Eyssartier/Thomas propriétaire de la parcelle cadastrée section AL n°124 située au hameau de Pragelier sur la commune de Tourtoirac. Ce hameau se situe à l'écart du bourg. Il comporte 13 habitations dont 2 possèdent un dispositif d'assainissement individuel conforme.

Cependant, il existe déjà un réseau de collecte d'assainissement pour environ 5 habitations, posé à faible profondeur et débouchant dans un pré sans système de traitement.

L'indivision Eyssartier/Thomas, propriétaire de ladite parcelle demande à ce que la situation soit mise en conformité.

AR Prefecture

024-200041150-20221130-DE2022126-DE
Reçu le 02/12/2022

La Communauté de Communes souhaite remédier à cette problématique et prévoit dans un premier temps l'acquisition de la parcelle d'une superficie de 17 900 m².

Vu l'avis de France Domaines,

Après négociation avec l'indivision Eyssartier/Thomas, il est possible d'acquérir cette parcelle pour un montant respectif de 20 000 €, soit environ 1,12€/m².

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

 **D'ACHETER** à l'indivision Eyssartier/Thomas sur la commune de Tourtoirac, la parcelle cadastrée AL n°124, d'une superficie de 17 900 m² pour un montant de 20 000€ ;

 **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction et notamment les compromis de vente et acte de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 01/12/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET

AR Prefecture

024-200041150-20221130-DE2022126-DE
Reçu le 02/12/2022